
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2017-2018

21 FÉVRIER 2018

PROPOSITION DE DÉCRET

MODIFIANT LE DÉCRET DU 7 JANVIER 2016 RELATIF À L'INTÉGRATION DE LA
DIMENSION DE GENRE DANS L'ENSEMBLE DES POLITIQUES DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN VUE DE RENDRE LE "TEST GENRE" ACCESSIBLE
AU PARLEMENT(1)

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°538 (2017-2018) n°1 à 4.

Article unique

L'alinéa 2, 1°, de l'article 4 du décret du 7 janvier 2016 est complété par les termes suivants :

« qui est joint à chaque projet d'acte législatif lors de sa transmission au parlement ».